

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie
des transports aériens

**Décision n° 158 du 6 janvier 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : INTJ1400352S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 83 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325233S),

Décide:

Article 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2014 :

Barussaud, Audrey

Nigend : 232 649

Numéro de livret de solde : 8 085 780

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 janvier 2014.

*Le général, commandant la gendarmerie
des transports aériens,*

D. STRIEBIG